



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25163>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 24-25163

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Cotentin

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réhabilitation-extension du site d'INTECHMER à Cherbourg-en-Cotentin - pour les lots de l'opération lancés en appel d'offres ouvert-relance des lots 5, 6, 9, 15, 17 et 18

Description : Dans le cadre de l'opération de réhabilitation et d'extension de l'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (INTECHMER) à Cherbourg-en-Cotentin (50), la présente consultation fait suite à une précédente consultation lancée en mai 2023 (dossier DIB-23-25) pour 15 lots en appel d'offres ouvert et concerne 6 lots à relancer dans un dossier remanié : - Le lot 5 « Couverture - étanchéité », le lot 6 « Façades enduites », le lot 15 « Ascenseur » et le lot 17 « Installations photovoltaïque » déclarés infructueux ; - Le lot 9 « Menuiseries intérieures » et le lot 18 « Chauffage - ventilation - plomberie - sanitaires » déclarés sans suite

Identifiant de la procédure : 99ec4c55-58af-4f23-9491-40f0487c3ff6

Identifiant interne : DIB-23-50

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214400 Construction de bâtiments universitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45214400 Construction de bâtiments universitaires

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,750,900 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Couverture - étanchéité

Description : Travaux de couverture-étanchéité

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214400 Construction de bâtiments universitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Options :

Description des options : Pour chaque lot, les travaux pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Des tranches optionnelles sont présentes concernant le lot 18 (2 To)

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le projet de réhabilitation et d'extension du site concerne : -Phase 0 : Le déplacement de la serre (surface 240m²) qui servira de stockage le temps des travaux puis sera transformée en local vélo ; -Phase 1 : La dépose sélective et la démolition du bâtiment D ; La construction d'un nouveau bâtiment de plain-pied regroupant des laboratoires, des salles de cours, des espaces collectifs, un amphithéâtre et des bureaux (surface environ 2200m²) ; La rénovation du bâtiment C (132m²) ; -Phase 2 : La rénovation des bâtiments existants : bâtiment A : 2114m² ; puis bâtiment B : 142m² ; -Des travaux de réaménagement des abords des bâtiments (réorganisation des cheminements piétons suite à l'évolution du projet, mise aux normes Pmr, aménagement d'espaces verts, travaux de réseaux...). Pour l'ensemble des lots, le délai d'exécution global des marchés est de 32 mois avec 2 mois de période de préparation, 3 mois pour la phase 0 (qui commencera pendant la période de préparation au bout d'un mois), 14 mois pour la phase 1 et 14 mois pour la phase 2. Les prestations sont réparties en 21 lots traités chacun en marchés séparés, qui ont fait l'objet de 2 procédures précédentes lancées en mai 2023, dont 15 lots dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (dossier Dib-23-25) et 6 lots dans le cadre d'une procédure adaptée (Dib-23-26). Suite à ces deux premières consultations, des lots ont été déclarés infructueux ou sans suite et font l'objet de 2

nouvelles procédures : 6 font l'objet de la présente consultation lancée en appel d'offres ouvert, et 4 font partie d'une autre consultation lancée en procédure adaptée (Dossier Dib-23-51). Pour les lots 5 et 18, le titulaire doit mettre en oeuvre des matériaux issus du réemploi. Toutefois, à l'issue de la phase de dépose sélective, une clause de réexamen permettra de réajuster la prestation et de décider éventuellement de mettre en oeuvre des matériaux neufs sur la base de prix unitaires indiqués dans l'acte d'engagement (Cf. article 12.2 du Ccap). Les variantes libres sont autorisées sous réserve de présenter également une offre strictement conforme aux pièces du marché (solution de base). Les exigences minimales que les variantes doivent respecter sont les suivantes : une variante pourra porter sur tout élément du Cctp, sous réserve qu'elle soit techniquement équivalente ou supérieure pour un prix ne dépassant pas le prix de base (avantage technique), ou qu'elle apporte une réduction de prix pour une qualité égale ou supérieure (avantage économique), dans tous les cas elle doit présenter un intérêt environnemental similaire ou supérieur et devra avoir une esthétique identique, tant pour ses dimensions que ses finitions (matières, couleurs) ; elle n'aura pas d'impact sur les autres lots. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire pour les lots 6 et 18

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Façades enduites

Description : Travaux de Couverture - étanchéité

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214400 Construction de bâtiments universitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45443000 Travaux de façade

Options :

Description des options : Pour chaque lot, les travaux pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Des tranches optionnelles sont présentes concernant le lot 18 (2 To)

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le projet de réhabilitation et d'extension du site concerne : -Phase 0 : Le déplacement de la serre (surface 240m²) qui servira de stockage le temps des travaux puis sera transformée en local vélo ; -Phase 1 : La dépose sélective et la démolition du bâtiment D ; La construction d'un nouveau bâtiment de plain-pied regroupant des laboratoires, des salles de cours, des espaces collectifs, un amphithéâtre et des bureaux (surface environ 2200m²) ; La rénovation du bâtiment C (132m²) ; -Phase 2 : La rénovation des bâtiments existants : bâtiment A : 2114m² ; puis bâtiment B : 142m² ; -Des travaux de réaménagement des abords des bâtiments (réorganisation des cheminements piétons suite à l'évolution du projet, mise aux normes Pmr, aménagement d'espaces verts, travaux de réseaux...). Pour l'ensemble des lots, le délai d'exécution global des marchés est de 32 mois avec 2 mois de période de préparation, 3 mois pour la phase 0 (qui commencera pendant la période de préparation au bout d'un mois), 14 mois pour la phase 1 et 14 mois pour la phase 2. Les prestations sont réparties en 21 lots traités chacun en marchés séparés, qui ont fait l'objet de 2 procédures précédentes lancées en mai 2023, dont 15 lots dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (dossier Dib-23-25) et 6 lots dans le cadre d'une procédure adaptée (Dib-23-26). Suite à ces deux premières consultations, des lots ont été déclarés infructueux ou sans suite et font l'objet de 2 nouvelles procédures : 6 font l'objet de la présente consultation lancée en appel d'offres

ouvert, et 4 font partie d'une autre consultation lancée en procédure adaptée (Dossier Dib-23-51). Pour les lots 5 et 18, le titulaire doit mettre en oeuvre des matériaux issus du réemploi. Toutefois, à l'issue de la phase de dépose sélective, une clause de réexamen permettra de réajuster la prestation et de décider éventuellement de mettre en oeuvre des matériaux neufs sur la base de prix unitaires indiqués dans l'acte d'engagement (Cf. article 12.2 du Ccap). Les variantes libres sont autorisées sous réserve de présenter également une offre strictement conforme aux pièces du marché (solution de base). Les exigences minimales que les variantes doivent respecter sont les suivantes : une variante pourra porter sur tout élément du Cctp, sous réserve qu'elle soit techniquement équivalente ou supérieure pour un prix ne dépassant pas le prix de base (avantage technique), ou qu'elle apporte une réduction de prix pour une qualité égale ou supérieure (avantage économique), dans tous les cas elle doit présenter un intérêt environnemental similaire ou supérieur et devra avoir une esthétique identique, tant pour ses dimensions que ses finitions (matières, couleurs) ; elle n'aura pas d'impact sur les autres lots. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire pour les lots 6 et 18

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Menuiseries intérieures

Description : Travaux de menuiseries intérieures

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214400 Construction de bâtiments universitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Options :

Description des options : Pour chaque lot, les travaux pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Des tranches optionnelles sont présentes concernant le lot 18 (2 To)

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le projet de réhabilitation et d'extension du site concerne : -Phase 0 : Le déplacement de la serre (surface 240m²) qui servira de stockage le temps des travaux puis sera transformée en local vélo ; -Phase 1 : La dépose sélective et la démolition du bâtiment D ; La construction d'un nouveau bâtiment de plain-pied regroupant des laboratoires, des salles de cours, des espaces collectifs, un amphithéâtre et des bureaux (surface environ 2200m²) ; La rénovation du bâtiment C (132m²) ; -Phase 2 : La rénovation des bâtiments existants : bâtiment A : 2114m² ; puis bâtiment B : 142m² ; -Des travaux de réaménagement des abords des bâtiments (réorganisation des cheminements piétons suite à l'évolution du projet, mise aux normes Pmr, aménagement d'espaces verts, travaux de réseaux...). Pour l'ensemble des lots, le délai d'exécution global des marchés est de 32 mois avec 2 mois de période de préparation, 3 mois pour la phase 0 (qui commencera pendant la période de préparation au bout d'un mois), 14 mois pour la phase 1 et 14 mois pour la phase 2. Les prestations sont réparties en 21 lots traités chacun en marchés séparés, qui ont fait l'objet de 2 procédures précédentes lancées en mai 2023, dont 15 lots dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (dossier Dib-23-25) et 6 lots dans le cadre d'une procédure adaptée (Dib-23-26). Suite à ces deux premières consultations, des lots ont été déclarés infructueux ou sans suite et font l'objet de 2 nouvelles procédures : 6 font l'objet de la présente consultation lancée en appel d'offres ouvert, et 4 font partie d'une autre consultation lancée en procédure adaptée (Dossier Dib-23-51). Pour les lots 5 et 18, le titulaire doit mettre en oeuvre des matériaux issus du

réemploi. Toutefois, à l'issue de la phase de dépose sélective, une clause de réexamen permettra de réajuster la prestation et de décider éventuellement de mettre en oeuvre des matériaux neufs sur la base de prix unitaires indiqués dans l'acte d'engagement (Cf. article 12.2 du Ccap). Les variantes libres sont autorisées sous réserve de présenter également une offre strictement conforme aux pièces du marché (solution de base). Les exigences minimales que les variantes doivent respecter sont les suivantes : une variante pourra porter sur tout élément du Cctp, sous réserve qu'elle soit techniquement équivalente ou supérieure pour un prix ne dépassant pas le prix de base (avantage technique), ou qu'elle apporte une réduction de prix pour une qualité égale ou supérieure (avantage économique), dans tous les cas elle doit présenter un intérêt environnemental similaire ou supérieur et devra avoir une esthétique identique, tant pour ses dimensions que ses finitions (matières, couleurs) ; elle n'aura pas d'impact sur les autres lots. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire pour les lots 6 et 18

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Ascenseur

Description : Travaux de réfection et remise aux normes de l'ascenseur

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214400 Construction de bâtiments universitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42416100 Ascenseurs

Options :

Description des options : Pour chaque lot, les travaux pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Des tranches optionnelles sont présentes concernant le lot 18 (2 To)

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le projet de réhabilitation et d'extension du site concerne : -Phase 0 : Le déplacement de la serre (surface 240m²) qui servira de stockage le temps des travaux puis sera transformée en local vélo ; -Phase 1 : La dépose sélective et la démolition du bâtiment D ; La construction d'un nouveau bâtiment de plain-pied regroupant des laboratoires, des salles de cours, des espaces collectifs, un amphithéâtre et des bureaux (surface environ 2200m²) ; La rénovation du bâtiment C (132m²) ; -Phase 2 : La rénovation des bâtiments existants : bâtiment A : 2114m² ; puis bâtiment B : 142m² ; -Des travaux de réaménagement des abords des bâtiments (réorganisation des cheminements piétons suite à l'évolution du projet, mise aux normes Pmr, aménagement d'espaces verts, travaux de réseaux...). Pour l'ensemble des lots, le délai d'exécution global des marchés est de 32 mois avec 2 mois de période de préparation, 3 mois pour la phase 0 (qui commencera pendant la période de préparation au bout d'un mois), 14 mois pour la phase 1 et 14 mois pour la phase 2. Les prestations sont réparties en 21 lots traités chacun en marchés séparés, qui ont fait l'objet de 2 procédures précédentes lancées en mai 2023, dont 15 lots dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (dossier Dib-23-25) et 6 lots dans le cadre d'une procédure adaptée (Dib-23-26). Suite à ces deux premières consultations, des lots ont été déclarés infructueux ou sans suite et font l'objet de 2 nouvelles procédures : 6 font l'objet de la présente consultation lancée en appel d'offres ouvert, et 4 font partie d'une autre consultation lancée en procédure adaptée (Dossier Dib-23-51). Pour les lots 5 et 18, le titulaire doit mettre en oeuvre des matériaux issus du réemploi. Toutefois, à l'issue de la phase de dépose sélective, une clause de réexamen permettra de réajuster la prestation et de décider éventuellement de mettre en oeuvre

des matériaux neufs sur la base de prix unitaires indiqués dans l'acte d'engagement (Cf. article 12.2 du Ccap). Les variantes libres sont autorisées sous réserve de présenter également une offre strictement conforme aux pièces du marché (solution de base). Les exigences minimales que les variantes doivent respecter sont les suivantes : une variante pourra porter sur tout élément du Cctp, sous réserve qu'elle soit techniquement équivalente ou supérieure pour un prix ne dépassant pas le prix de base (avantage technique), ou qu'elle apporte une réduction de prix pour une qualité égale ou supérieure (avantage économique), dans tous les cas elle doit présenter un intérêt environnemental similaire ou supérieur et devra avoir une esthétique identique, tant pour ses dimensions que ses finitions (matières, couleurs) ; elle n'aura pas d'impact sur les autres lots. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire pour les lots 6 et 18

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Installations photovoltaïques

Description : Travaux d'installation de production photovoltaïque

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214400 Construction de bâtiments universitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45317000 Autres travaux d'installation électrique

Options :

Description des options : Pour chaque lot, les travaux pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Des tranches optionnelles sont présentes concernant le lot 18 (2 To)

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le projet de réhabilitation et d'extension du site concerne : -Phase 0 : Le déplacement de la serre (surface 240m²) qui servira de stockage le temps des travaux puis sera transformée en local vélo ; -Phase 1 : La dépose sélective et la démolition du bâtiment D ; La construction d'un nouveau bâtiment de plain-pied regroupant des laboratoires, des salles de cours, des espaces collectifs, un amphithéâtre et des bureaux (surface environ 2200m²) ; La rénovation du bâtiment C (132m²) ; -Phase 2 : La rénovation des bâtiments existants : bâtiment A : 2114m² ; puis bâtiment B : 142m² ; -Des travaux de réaménagement des abords des bâtiments (réorganisation des cheminements piétons suite à l'évolution du projet, mise aux normes Pmr, aménagement d'espaces verts, travaux de réseaux...). Pour l'ensemble des lots, le délai d'exécution global des marchés est de 32 mois avec 2 mois de période de préparation, 3 mois pour la phase 0 (qui commencera pendant la période de préparation au bout d'un mois), 14 mois pour la phase 1 et 14 mois pour la phase 2. Les prestations sont réparties en 21 lots traités chacun en marchés séparés, qui ont fait l'objet de 2 procédures précédentes lancées en mai 2023, dont 15 lots dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (dossier Dib-23-25) et 6 lots dans le cadre d'une procédure adaptée (Dib-23-26). Suite à ces deux premières consultations, des lots ont été déclarés infructueux ou sans suite et font l'objet de 2 nouvelles procédures : 6 font l'objet de la présente consultation lancée en appel d'offres ouvert, et 4 font partie d'une autre consultation lancée en procédure adaptée (Dossier Dib-23-51). Pour les lots 5 et 18, le titulaire doit mettre en oeuvre des matériaux issus du réemploi. Toutefois, à l'issue de la phase de dépose sélective, une clause de réexamen permettra de réajuster la prestation et de décider éventuellement de mettre en oeuvre des matériaux neufs sur la base de prix unitaires indiqués dans l'acte d'engagement (Cf.

article 12.2 du Ccap). Les variantes libres sont autorisées sous réserve de présenter également une offre strictement conforme aux pièces du marché (solution de base). Les exigences minimales que les variantes doivent respecter sont les suivantes : une variante pourra porter sur tout élément du Cctp, sous réserve qu'elle soit techniquement équivalente ou supérieure pour un prix ne dépassant pas le prix de base (avantage technique), ou qu'elle apporte une réduction de prix pour une qualité égale ou supérieure (avantage économique), dans tous les cas elle doit présenter un intérêt environnemental similaire ou supérieur et devra avoir une esthétique identique, tant pour ses dimensions que ses finitions (matières, couleurs) ; elle n'aura pas d'impact sur les autres lots. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire pour les lots 6 et 18

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Chauffage - ventilation - plomberie - sanitaires

Description : Travaux de Chauffage - ventilation - plomberie -sanitaires

Identifiant interne : 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214400 Construction de bâtiments universitaires

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45330000 Travaux de plomberie

Options :

Description des options : Pour chaque lot, les travaux pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Des tranches optionnelles sont présentes concernant le lot 18 (2 To)

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le projet de réhabilitation et d'extension du site concerne : -Phase 0 : Le déplacement de la serre (surface 240m²) qui servira de stockage le temps des travaux puis sera transformée en local vélo ; -Phase 1 : La dépose sélective et la démolition du bâtiment D ; La construction d'un nouveau bâtiment de plain-pied regroupant des laboratoires, des salles de cours, des espaces collectifs, un amphithéâtre et des bureaux (surface environ 2200m²) ; La rénovation du bâtiment C (132m²) ; -Phase 2 : La rénovation des bâtiments existants : bâtiment A : 2114m² ; puis bâtiment B : 142m² ; -Des travaux de réaménagement des abords des bâtiments (réorganisation des cheminements piétons suite à l'évolution du projet, mise aux normes Pmr, aménagement d'espaces verts, travaux de réseaux...). Pour l'ensemble des lots, le délai d'exécution global des marchés est de 32 mois avec 2 mois de période de préparation, 3 mois pour la phase 0 (qui commencera pendant la période de préparation au bout d'un mois), 14 mois pour la phase 1 et 14 mois pour la phase 2. Les prestations sont réparties en 21 lots traités chacun en marchés séparés, qui ont fait l'objet de 2 procédures précédentes lancées en mai 2023, dont 15 lots dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (dossier Dib-23-25) et 6 lots dans le cadre d'une procédure adaptée (Dib-23-26). Suite à ces deux premières consultations, des lots ont été déclarés infructueux ou sans suite et font l'objet de 2 nouvelles procédures : 6 font l'objet de la présente consultation lancée en appel d'offres ouvert, et 4 font partie d'une autre consultation lancée en procédure adaptée (Dossier Dib-23-51). Pour les lots 5 et 18, le titulaire doit mettre en oeuvre des matériaux issus du réemploi. Toutefois, à l'issue de la phase de dépose sélective, une clause de réexamen permettra de réajuster la prestation et de décider éventuellement de mettre en oeuvre des matériaux neufs sur la base de prix unitaires indiqués dans l'acte d'engagement (Cf. article 12.2 du Ccap). Les variantes libres sont autorisées sous réserve de présenter également une offre strictement conforme aux pièces du marché (solution de base). Les

exigences minimales que les variantes doivent respecter sont les suivantes : une variante pourra porter sur tout élément du Cctp, sous réserve qu'elle soit techniquement équivalente ou supérieure pour un prix ne dépassant pas le prix de base (avantage technique), ou qu'elle apporte une réduction de prix pour une qualité égale ou supérieure (avantage économique), dans tous les cas elle doit présenter un intérêt environnemental similaire ou supérieur et devra avoir une esthétique identique, tant pour ses dimensions que ses finitions (matières, couleurs) ; elle n'aura pas d'impact sur les autres lots. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire pour les lots 6 et 18

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AMC FOLLIOU

Offre :

Identifiant de l'offre : AMC FOLLIOU

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 733,531.57 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : K23246

Titre : Menuiseries intérieures

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ENTREPRISE FOUCHARD

Offre :

Identifiant de l'offre : ENTREPRISE FOUCHARD

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 1,404,304.74 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : K23247

Titre : Chauffage - ventilation - plomberie - sanitaires

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Cotentin

Numéro d'enregistrement : 20006720500019

Adresse postale : 8 rue des Vindits

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Pays : France

Point de contact : MARGUERITTE David

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0250791610

Adresse internet : <http://lecotentin.fr>

Profil de l'acheteur : <http://marchespublicsmanche.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Caen

Numéro d'enregistrement : 882419

Adresse postale : 3, rue Arthur Leduc

Ville : Caen

Code postal : 14050

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-caen@juradm.fr

Téléphone : 0231707272

Télécopieur : 0231524217

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AMC FOLLIOU

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 64 Av Jean Monnet

Ville : Valognes

Code postal : 50700

Pays : France

Adresse électronique : contact@amc-folliot.fr

Téléphone : 0233401916

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ENTREPRISE FOUCHARD

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Avenue De Verdun

Ville : Coutances

Code postal : 50200

Pays : France

Adresse électronique : fouchard@fouchard.fr

Téléphone : 0233766161

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8ce8548b-21ea-432d-baec-9ff0519206fe - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/02/2024 à 10:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024